

## La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

## Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

## La gestion de patrimoine



Mon patrimoine Privé

Mon patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

# La protection de l'entreprise

Bien protéger votre activité et vos salariés c'est capital pour votre entreprise

## La protection de l'entreprise



### La protection sociale des salariés

### La protection de l'entreprise

### La protection du dirigeant

#### LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS :

- Protéger les salariés tout en répondant aux obligations légales
- Préparer la retraite des collaborateurs

#### LA PROTECTION DE L'ENTREPRISE :

- Développer l'activité de l'entreprise
- Assurer la pérennité de l'entreprise
- Préparer la cession ou la transmission de l'entreprise

#### LA PROTECTION DU DIRIGEANT :

- Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant
- Assurer le dirigeant pour assurer le développement et la pérennité de l'entreprise
- Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection sociale des salariés

*Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver*



Protéger les salariés  
tout en répondant aux obligations légales

Préparer la retraite des collaborateurs

**Au-delà même des obligations légales, la protection sociale des salariés peut constituer un véritable outil de motivation et de fidélisation.**

### SwissLife Prévoyance Entreprises +

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).

- une réponse à vos obligations réglementaires et au-delà le cas échéant, un véritable outil de motivation et de fidélisation de vos salariés
- un premier niveau de garanties santé conforme au panier de soins minimum réglementaire
- des services complémentaires inclus :  
accès au réseau de soins Carte Blanche Partenaires, tiers payant, garanties d'assistance
- un cadre fiscal et social avantageux pour votre entreprise et vos salariés (article 83)
- en complément des garanties santé obligatoires, la possibilité offerte à vos salariés de souscrire des options facultatives, sans charge supplémentaire pour l'entreprise



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection sociale des salariés

*Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver*



### Protéger les salariés tout en répondant aux obligations légales

### Préparer la retraite des collaborateurs

#### Swiss Capital Entreprises (IFC)

L'externalisation de la gestion des indemnités de fin de carrière dues aux salariés, pour sécuriser vos engagements et alléger la charge financière : lissage dans le temps, produits générés et déductibilité fiscale des cotisations.

- une évaluation précise de vos engagements pour définir le niveau de cotisation le mieux adapté
- un plan de financement souple, revu régulièrement
- des cotisations intégralement déductibles du bénéfice imposable, exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social (article 39)
- un fonctionnement simple : dès qu'un salarié part à la retraite, SwissLife verse à l'entreprise le capital calculé selon les conditions prévues dans la convention collective ou l'accord d'entreprise



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection sociale des salariés

*Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver*



**Protéger les salariés  
tout en répondant aux obligations légales**

**Préparer la retraite des collaborateurs**

**Vous souhaitez motiver et fidéliser vos salariés, à travers une politique sociale attractive pour l'ensemble du personnel ou de certains collègues.**

### SwissLife Retraite Article 83

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel objectivement défini.

- des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements individuels facultatifs
- une épargne acquise définitivement aux adhérents
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(1)</sup>
- une offre financière complète et performante
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents

### Swiss Retraite Additive (Article 39)

Un complément de retraite défini à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collège.

- un outil de fidélisation : supplément de revenu conditionné à la présence dans l'entreprise lors du départ en retraite
- des cotisations alimentées par l'entreprise
- pour l'entreprise, des cotisations intégralement déductibles du bénéfice imposable, exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou sur les rentes, sur option



(1) Hors versements individuels facultatifs



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection sociale des salariés

*Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver*



**Protéger les salariés  
tout en répondant aux obligations légales**

**Préparer la retraite des collaborateurs**

### SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs complémentaires accessibles aux salariés, et pour les entreprises de 1 à 250 salariés, au dirigeant (et à son conjoint collaborateur ou associé). Ces dispositifs permettent aux salariés de constituer une épargne à moyen terme et/ou un complément de retraite, pour les fidéliser dans des conditions fiscales et sociales attractives.

### Plan d'Épargne Entreprise,

pour aider les salariés à se constituer une épargne projet, disponible au bout de 5 ans

### Plan d'Épargne Retraite Collectif,

pour permettre aux salariés de disposer d'un capital et/ou d'un complément de revenu à la retraite

- un abondement qui s'adapte à la politique sociale de l'entreprise
- une épargne disponible sans pénalité en cas de besoin majeur
- une large gamme de supports de placement en multigestion
- un cadre fiscal privilégié pour l'entreprise et les salariés



Un accompagnement privilégié de l'entreprise et des salariés pour mettre en place et gérer le dispositif d'épargne salariale



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection de l'entreprise

*En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise*

Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

Développer l'activité dans les meilleures conditions, en optimisant la gestion de la trésorerie.

## Gestion de la trésorerie stable

L'optimisation de la gestion de la trésorerie stable, à travers une gamme complète de solutions d'investissement permettant d'obtenir des rendements attractifs.



# La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

### Développer l'activité de l'entreprise

### Assurer la pérennité de l'entreprise

### Céder ou transmettre l'entreprise

Protéger les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de l'entreprise.

#### SwissLife Homme Clé

Permettre à l'entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

- un capital en cas de décès qui peut être doublé en cas de décès accidentel
- une couverture de l'arrêt de travail et de l'invalidité permanente totale
- un cadre fiscal "homme clé" avantageux

#### Swiss Responsabilité Civile

Protège l'entreprise lorsqu'un dommage causé à un tiers engage sa responsabilité civile.

- une protection de l'entreprise lorsque sa responsabilité est engagée à l'égard de clients, du personnel ou de tiers
- des contrats adaptables en fonction de l'activité de l'entreprise : bâtiment, industrie, commerce...

#### Swiss Flotte Automobile

Des solutions parfaitement adaptées, quelle que soit la catégorie de véhicules ou d'engins assurés.

- un accompagnement de l'entreprise dans l'administration de son parc automobile
- un numéro de contrat unique pour une gestion facilitée de l'ensemble des véhicules ou engins
- une uniformisation possible des garanties et franchises sur l'ensemble des véhicules d'une même catégorie





## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise



Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

### Swiss Multirisque Entreprise

Le pack multirisque qui protège le patrimoine professionnel et assure la pérennité de l'entreprise.

- une couverture des biens : matériel de production, marchandises, aménagements
- une assurance "pertes d'exploitation"
- une garantie "communication de crise"

### Swiss Bris de Machines

Un contrat spécifique et sur-mesure pour protéger l'outil de production.

- une couverture complète des outils de production et informatiques sous la forme d'un contrat "tous risques sauf"
- la protection d'un matériel défini ou de l'ensemble du matériel sans désignation
- une modularité renforcée grâce à des franchises adaptables



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection de l'entreprise

*En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise*

Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

**Il est essentiel d'anticiper la transmission ou la cession de l'entreprise, afin d'identifier le dispositif le mieux adapté et d'assurer une optimisation fiscale.**

### Dispositif d'accompagnement à la cession

Nous mettons à votre disposition des experts de SwissLife Banque Privée pour vous accompagner en amont du projet de transmission afin de garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après-transmission dans les meilleures conditions. Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de l'entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

### Délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.

## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection du dirigeant

Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

**Le dirigeant d'entreprise, soumis à une pression importante au quotidien, a besoin d'être protégé au moins aussi bien que ses collaborateurs.**

SwissLife Prévoyance Entreprises +  
Si le dirigeant relève fiscalement des traitements et salaires, il peut bénéficier au même titre que les salariés d'une couverture collective de prévoyance et de santé (article 83).

SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants  
La complémentaire santé éligible à la fiscalité Madelin, réservée aux chefs d'entreprise et indépendants relevant des BIC, BNC ou de l'article 62 du CGI et employeurs d'au moins un salarié.



## SwissLife Prévoyance Indépendants

De même, si le dirigeant relève fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, il peut bénéficier d'un plan de prévoyance complet et personnalisable dans le cadre fiscal avantageux de la loi Madelin<sup>(1)</sup>

- un capital décès, une rente de conjoint ou d'éducation pour protéger sa famille en cas de décès
- des indemnités journalières ou une rente d'invalidité pour assurer son indépendance financière en cas d'arrêt de travail
- une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail pour préserver l'entreprise
- des garanties d'assistance et de service à la personne pour l'accompagner en cas de coup dur

## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection du dirigeant



Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

Protéger le chef d'entreprise, c'est par extension protéger l'entreprise dans son ensemble.

### SwissLife Garantie Associés

Permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion d'un tiers.

- un versement de capital en cas de décès d'un associé
- les bénéficiaires de la prestation sont les autres associés
- une couverture jusqu'à 8 000 000 € et jusqu'à 80 ans

### SwissLife Garantie Emprunteur Génération II

Un contrat d'assurance de prêt personnalisable, pour accompagner les projets immobiliers ou de développement de l'entreprise.

- la prise en charge du capital restant dû du prêt en cas de décès
- le remboursement des échéances du prêt en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité
- une acceptation médicale simplifiée
- une fiscalité avantageuse pour les prêts professionnels



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection du dirigeant

Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

En épargnant régulièrement, le dirigeant peut s'assurer à la retraite un niveau de vie satisfaisant par rapport à celui d'aujourd'hui.

### SwissLife Retraite Madelin

Un complément de retraite adapté à la situation et aux objectifs des indépendants et des dirigeants ou associés relevant fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, et de leur conjoint collaborateur.

- des cotisations adaptables au rythme de votre activité
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(1)</sup>
- un large choix d'option de rentes, adaptées à votre situation
- une offre financière complète et performante
- des versements déductibles du revenu imposable<sup>(2)</sup>

### Swiss Retraite Additive (Article 39)

Un complément de retraite défini à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collège, accessible au dirigeant relevant fiscalement des traitements et salaires.

- un outil de fidélisation : supplément de revenu conditionné à la présence dans l'entreprise lors du départ en retraite
- pour l'entreprise, des cotisations intégralement déductibles du bénéfice imposable, exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou sur les rentes, sur option
- des cotisations financées par l'entreprise



(1) Hors transferts entrants en cours de contrat (2) Dans la limite du disponible fiscal



## La protection de l'entreprise



## La protection sociale des salariés

## La protection de l'entreprise

## La protection du dirigeant

# La protection du dirigeant



Assurer une couverture  
prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer  
le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant  
dans un cadre fiscal avantageux

Swiss Life vous propose également les dispositifs suivants :

SwissLife Retraite Article 83  
Un complément de retraite accessible au dirigeant relevant  
fiscalement des traitements et salaires, au sein d'un collège  
objectivement défini.

SwissLife Retraite dans le cadre  
de l'Article 82  
Un contrat souple pour les salariés et les dirigeants dont la  
rémunération relève fiscalement de l'article 62 du CGI.



# *Chefs d'entreprise, Indépendants*

*Bien vous protéger c'est aussi protéger votre activité*

## Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection  
sociale

Votre vie  
professionnelle

Votre vie privée

### VOTRE PROTECTION SOCIALE :

- Protéger votre famille et vos revenus
- Assurer vos remboursements de santé et ceux de vos proches
- Préparer votre retraite

### VOTRE VIE PROFESSIONNELLE :

- Répondre à vos obligations réglementaires
- Motiver vos salariés
- Développer votre activité
  - Pérenniser votre activité
  - Céder ou transmettre votre entreprise

### VOTRE VIE PRIVÉE :

- Financer des projets, gérer votre épargne
- Optimiser et transmettre votre patrimoine

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

### Votre vie professionnelle

### Votre vie privée

# Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger  
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements  
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

Face aux aléas de la vie (arrêt de travail, accident ou maladie invalidante, décès) vous aurez peut-être besoin, un jour, de compléments de revenus pour tenir vos engagements et protéger vos proches, vos rentrées d'argent et votre activité.



## SwissLife Prévoyance Indépendants

Le plan de prévoyance complet et personnalisable dans le cadre fiscal avantageux de la loi Madelin<sup>(1)</sup> si vous relevez fiscalement du régime des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI.

- un capital décès, une rente de conjoint ou d'éducation pour protéger votre famille en cas de décès
- des indemnités journalières ou une rente d'invalidité pour assurer votre indépendance financière en cas d'arrêt de travail
- une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail pour préserver votre structure
- des garanties d'assistance et de service à la personne



**Professionnels de santé :**  
bénéficiez d'une rente d'invalidité sur la seule appréciation de votre invalidité professionnelle.



**Gérants majoritaires :**  
en cas d'arrêt de travail, une option pour vous permettre de conserver votre niveau de rémunération, y inclus les dividendes.

(1) Pour les garanties entrant dans ce cadre





## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger  
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements  
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

L'activité de votre entreprise et les revenus de votre famille reposent sur vous.  
Il est essentiel de protéger votre santé à travers une protection adaptée à vos besoins et à ceux de vos proches.

### Swiss Santé, Ma Formule

La complémentaire santé 100% personnalisable.



### SwissLife Prévoyance

### Entreprises + Dirigeants

La couverture santé réservée aux chefs d'entreprise et indépendants relevant des BIC, BNC ou de l'article 62 du CGI et employeurs d'au moins un salarié.



Avec les formules santé Swiss Life, bénéficiez de nombreux avantages :

- pas d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé grâce au réseau de soins Carte Blanche Partenaires
- des garanties d'assistance pour vous faciliter le quotidien
- des contrats de santé responsables et solidaires, éligibles à la fiscalité Madelin

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger  
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements  
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

En épargnant régulièrement, vous pouvez vous assurer à la retraite un niveau de vie satisfaisant par rapport à celui d'aujourd'hui. Selon le dispositif, vous bénéficiez d'un cadre fiscal et social attractif et du support de votre structure professionnelle.



## SwissLife Retraite Madelin

Un complément de retraite adapté à la situation et aux objectifs des indépendants et des dirigeants ou associés relevant fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, et de leur conjoint collaborateur.

- des cotisations adaptables au rythme de votre activité
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(1)</sup>
- un large choix d'options de rentes, adaptées à votre situation
- des cotisations déductibles du revenu imposable<sup>(2)</sup> et exonérées d'ISF

## SwissLife Retraite dans le cadre de l'Article 82

Un contrat souple pour les salariés et les dirigeants dont la rémunération relève fiscalement de l'article 62 du CGI.

- une épargne disponible à tout moment, qui vous appartient définitivement
- un contrat alimenté par votre structure professionnelle dans le cadre de l'article 82 (sursalaire)
- une sortie en capital possible
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(3)</sup>



- Une offre financière complète et performante
- Des garanties de prévoyance pour vous et vos proches

(1) Hors transferts entrants en cours de contrat (2) Dans la limite du disponible fiscal (3) Pour les cotisations périodiques



## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs



Protéger  
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements  
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

### Swiss Retraite Additive (Article 39)

Une retraite supplémentaire définie à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collègue, accessible au dirigeant relevant fiscalement des traitements et salaires.

- des cotisations financées par l'entreprise
- pour l'entreprise, des cotisations intégralement déductibles du bénéfice imposable, exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou les rentes, sur option

Swiss Life vous propose également les dispositifs suivants :

### SwissLife Retraite Article 83

Un complément de retraite accessible au dirigeant relevant fiscalement des traitements et salaires, au sein d'un collègue objectivement défini.



### SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs complémentaires accessibles aux salariés, et pour les entreprises de 1 à 250 salariés, au dirigeant (et à son conjoint collaborateur ou associé). Ces dispositifs permettent de constituer une épargne à moyen terme, avec un PEE, ou un complément de retraite, avec un PERCO, dans des conditions fiscales et sociales attractives.

### SwissLife PERP

Un complément de retraite accessible à tous à titre individuel, sous forme de rente et/ou de capital (jusqu'à 20 % de l'épargne). Un cadre fiscal très avantageux : non comptabilisé dans le calcul du plafonnement global des niches fiscales.



## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre vie professionnelle

*En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité*

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

**Votre qualité d'employeur vous oblige à certaines obligations, en particulier en matière de prévoyance et de santé (prévoyance des cadres, Loi de sécurisation de l'emploi, accords de branche...) ou lorsqu'un de vos salariés fait valoir ses droits à la retraite (Indemnités de Fin de Carrière).**

### ○ SwissLife Prévoyance Entreprises +

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).

- une réponse à vos obligations réglementaires et au-delà, le cas échéant, un véritable outil de motivation et de fidélisation de vos salariés
- un premier niveau de garanties santé conforme au panier de soins minimum réglementaire
- des services complémentaires inclus : accès au réseau de soins Carte Blanche Partenaires, tiers payant, garanties d'assistance
- un cadre fiscal et social avantageux pour votre entreprise, vos salariés et vous-même si vous relevez fiscalement des traitements et salaires (article 83)
- en complément des garanties santé obligatoires, la possibilité offerte à vos salariés de souscrire des options facultatives, sans charge supplémentaire pour l'entreprise

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre vie professionnelle

*En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité*

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

## Swiss Capital Entreprises (IFC)

L'externalisation de la gestion des indemnités de fin de carrière dues aux salariés, pour sécuriser vos engagements et alléger la charge financière : lissage dans le temps, produits générés et déductibilité fiscale des cotisations.

De plus, en cas de cession de l'entreprise, la dette sociale n'est pas déduite du prix de vente.

- une évaluation précise de vos engagements pour définir le niveau de cotisation le mieux adapté
- un plan de financement souple, revu régulièrement
- des cotisations intégralement déductibles du bénéfice imposable, exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social (article 39)
- un fonctionnement simple : dès qu'un salarié part à la retraite, Swiss Life verse à l'entreprise le capital calculé selon les conditions prévues dans la convention collective ou l'accord d'entreprise

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

**Vous pouvez mettre en place une politique sociale attractive pour motiver et fidéliser tout ou partie de votre personnel.**



## SwissLife Retraite Article 83

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel objectivement défini.

- des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements individuels facultatifs
- une épargne acquise définitivement aux adhérents
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(1)</sup>
- une offre financière complète et performante
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents

**Vous pouvez compléter ces dispositifs par :**

## Swiss Retraite Additive (Article 39)

Une retraite supplémentaire définie à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel.

## SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs qui permettent de constituer une épargne à moyen terme (PEE) ou un complément de retraite (PERCO), dans des conditions fiscales et sociales attractives.

<sup>(1)</sup> Hors versements individuels facultatifs

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre vie professionnelle

*En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité*

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

**Vous avez des préoccupations fortes pour développer votre activité dans les meilleures conditions, tant pour trouver des financements que pour optimiser la gestion de votre trésorerie.**

## SwissLife Garantie Emprunteur Génération II

Un contrat d'assurance de prêt personnalisable, pour accompagner vos projets immobiliers ou de développement.

- une prise en charge du capital restant dû du prêt en cas de décès
- un remboursement des échéances du prêt en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité
- une acceptation médicale simplifiée
- une fiscalité avantageuse pour les prêts professionnels

## Gestion de la trésorerie stable

L'optimisation de la gestion de votre trésorerie stable, à travers une gamme complète de solutions d'investissement permettant d'obtenir des rendements attractifs.

## Chefs d'entreprise, Indépendants



### Votre protection sociale

### Votre vie professionnelle

### Votre vie privée

# Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous devez en toutes circonstances assurer la continuité de votre activité en protégeant les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de votre structure.



### SwissLife Homme Clé

Permettre à votre entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

### Swiss Responsabilité Civile

Vous protégez lorsqu'un dommage causé à un tiers engage votre responsabilité civile professionnelle.

### SwissLife Multi Pro

Le contrat multirisque professionnel qui protège votre patrimoine professionnel et assure la pérennité de votre activité. Le cas échéant, il inclut également une garantie Responsabilité du dirigeant.

### SwissLife Garantie Associés

En cas de décès d'un associé, permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion de tiers.

### Swiss Bris de Machines

Un contrat spécifique et sur-mesure pour protéger votre outil de production.



## Chefs d'entreprise, Indépendants



### Votre protection sociale

### Votre vie professionnelle

### Votre vie privée

## Votre vie professionnelle

*En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité*

Répondre  
à vos obligations  
réglementaires

Motiver  
vos salariés

Développer  
votre activité

Pérenniser  
votre activité

Céder ou transmettre  
votre entreprise

**Vous souhaitez un jour transmettre votre entreprise à vos enfants ou la céder à un tiers. Il est essentiel de préparer à l'avance cette transmission ou cette cession afin de limiter les coûts de cession et les droits de succession, et de profiter d'une fiscalité avantageuse.**

### Dispositif d'accompagnement à la cession

Nous mettons à votre disposition des experts de SwissLife Banque Privée pour vous accompagner en amont de votre projet de transmission afin de vous garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après-transmission dans les meilleures conditions. Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de votre entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

### Délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous vous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.

## Chefs d'entreprise, Indépendants



## Votre protection sociale

## Votre vie professionnelle

## Votre vie privée

# Votre vie privée

*Un chef d'entreprise a besoin de conseils pour valoriser et gérer son patrimoine personnel*



### Financer des projets, gérer votre épargne

### Optimiser et transmettre votre patrimoine

**Vous avez des projets à plus ou moins long terme, vous souhaitez transmettre votre patrimoine ou vous désirez simplement optimiser la gestion de votre épargne...**



## SwissLife Strategic Premium

Le contrat d'assurance vie patrimonial qui permet une gestion évolutive et sur-mesure de l'épargne.

- une offre de gestion financière avec une gamme étendue de fonds parmi les meilleurs du marché (un large choix d'OPCVM, des actions et obligations en direct, des UC structurées, un OPCI)
- des solutions de pilotage clé en main grâce à des expertises de sociétés de gestion renommées
- un suivi de votre épargne en un clic sur votre espace client dédié



Cette offre est le fruit de l'approche patrimoniale globale "assurance et banque privée" de Swiss Life



## Chefs d'entreprise, Indépendants



### Votre protection sociale

### Votre vie professionnelle

### Votre vie privée

## Votre vie privée

*Un chef d'entreprise a besoin de conseils pour valoriser et gérer son patrimoine personnel*



### Financer des projets, gérer votre épargne

### Optimiser et transmettre votre patrimoine

**Dans le cadre avantageux de l'assurance vie, vous pouvez valoriser dès maintenant votre patrimoine et assurer sa transmission. Vous pouvez également choisir de protéger vos proches grâce au versement d'un capital décès. Vous aiderez ainsi vos enfants ou vos petits-enfants à préparer leur avenir.**

#### ○ Pack SwissLife Intergénération

L'utilisation conjointe de l'assurance vie et de la donation pour préparer dès maintenant l'avenir de vos enfants ou petits-enfants et optimiser votre succession.

- les avantages cumulés de la fiscalité des donations et de l'assurance vie
- une maîtrise des conditions de la donation : conditions de déblocage, pilotage du contrat
- une mise en place simple et rapide

#### ○ SwissLife Prévoyance Particuliers

En cas de décès ou d'invalidité, transmettre un capital net d'impôts, au sein du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie.

- le versement d'un capital décès jusqu'à 8 000 000 €
- en cas de maladie grave, le versement de 10% du capital décès souscrit
- des options personnalisables : rente éducation, capital en cas d'invalidité, doublement du capital en cas d'accident
- des services d'assistance accessibles à tous, dès l'adhésion



## mon patrimoine privé

Valoriser  
et gérer ma  
stratégie  
patrimoniale

Optimiser  
la préparation  
de ma  
retraite

Transmettre  
mon  
patrimoine

## mon patrimoine professionnel

Optimiser  
la gestion  
de ma  
trésorerie  
entreprise

Protéger  
mon  
activité

Motiver  
mes  
salariés

Anticiper  
et accompagner  
la cession de  
mon entreprise

## ma famille, mes revenus, mes biens

Assurer  
mon patrimoine  
et mes projets  
immobiliers

Protéger  
mes biens

Protéger  
ma famille

# Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale

Piloter librement  
vos placements

Choisir l'épargne  
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts  
pour diversifier votre épargne

Selon vos objectifs patrimoniaux et votre situation familiale, les contrats d'assurance vie et le PEA offrent des avantages différents et complémentaires.

## Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

## Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

### ● Choisir l'assurance vie

pour épargner efficacement c'est profiter :

- d'un véritable outil de transmission,
- d'avantages fiscaux très attractifs,
- d'une offre de gestion financière évolutive qui s'adapte à votre profil d'épargnant.

### ○ Choisir le PEA

c'est gérer un portefeuille d'actions.

Il bénéficie d'une fiscalité avantageuse au-delà de 5 ans de détention.

Découvrez notre offre de gestion financière souple et évolutive, pour réponse à vos attentes de diversification et de dynamisation de votre épargne à travers nos contrats :

- SwissLife Stratégic Premium
- SwissLife Capi Stratégic Premium
- SwissLife Premium Lux<sup>(1)</sup>
- PEA | PEA PME

(1) Contrat d'assurance vie de droit luxembourgeois

## Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale



Piloter librement  
vos placements

Choisir l'épargne  
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts  
pour diversifier votre épargne

### Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

### Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

#### Une offre de gestion financière complète :

○ **565 OPCVM** : Un large choix d'OPCVM (sélectionnés par les experts de Swiss Life Banque Privée) parmi les plus représentatifs du marché en termes de :

- couples risques et performances,
- zones géographiques,
- secteurs d'activités : immobilier, matières premières, or, énergie...

**Les Fonds à profil de gestion** : une solution simple et accessible si vous débutez sur les marchés financiers. Une gamme de fonds gérés par Swiss Life Asset Managers, filiale experte de la maîtrise du risque. La gestion mise en oeuvre depuis fin 2010 a été récompensée par de nombreux prix illustrant sa capacité à répondre aux attentes des épargnants en matière de performances et de risques.

**L'OPCI Dynapierre** : optez pour l'immobilier dans votre contrat d'assurance vie. Swiss Life a profité du nouveau cadre réglementaire de l'OPCI pour proposer à ses clients d'investir sur le marché de l'immobilier en profitant des avantages de l'assurance vie. Les gammes de fonds de Swiss Life Asset Managers ont été récompensées par le trophée argent des meilleurs Sicav et fonds en 2013 par Le Revenu.

**Les produits structurés** : avec ces fonds Swiss Life vous propose une alternative intéressante aux solutions de gestion classiques offrant des couples rendement-risque optimisés. Vous pouvez ainsi diversifier votre allocation, optimiser des rendements attractifs avec un niveau de risque défini.

**Des options d'arbitrages automatiques :**

- limitation des moins-values,
- sécurisation des plus-values,
- investissement progressif vers les Unités de Compte,
- réallocation automatique de l'épargne.

## Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale

Piloter librement  
vos placements

Choisir l'épargne  
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts  
pour diversifier votre épargne

### Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

Patrimoine  
Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

### Gestion Déléguée avec les allocations pilotées

Swiss Life vous permet de confier la gestion de toute ou partie de votre allocation et de profiter de l'expertise de professionnels des marchés financiers comme des gérants de Swiss Life Banque Privée.

- De la solution clés en main pour piloter votre épargne avec les "Allocations Pilotées",
- au pilotage expert pour diversifier votre épargne sur une thématique ou un secteur d'activité précis avec les "Allocations Pilotées Premium thématiques",
- jusqu'au sur-mesure avec accès aux différents marchés et classes d'actifs grâce aux "Allocations Pilotées Premium" personnalisées (accessible dès 250 000 €).



## Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale

Piloter librement  
vos placements

Choisir l'épargne  
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts  
pour diversifier votre épargne

### Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

Patrimoine  
Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

### Gestion Conseillée avec le Conseil en Arbitrage

Vous souhaitez bénéficier des conseils d'un expert des marchés financiers tout en restant maître de vos décisions. Ce service vous donne l'opportunité :

- de recevoir des conseils personnalisés adressés par des experts sur des actions et obligations par mails et SMS,
- d'accéder à un espace client Internet dédié pour consulter les conseils et réaliser vos propres demandes d'arbitrage,
- de profiter d'une information régulière avec des compte-rendus semestriels.







## Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
strategie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

Patrimoine  
Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

# Optimiser la préparation de ma retraite



En épargnant sur un SwissLife PERP vous vous constituez progressivement un complément de retraite et déduisez chaque année le montant des versements de votre revenu imposable<sup>(1)</sup>.

De plus :

**l'avantage fiscal du PERP**

n'entre pas dans le calcul du plafonnement des niches fiscales,

**chaque année**

le disponible fiscal non utilisé est reportable sur les trois années suivantes,

**votre plafond de déduction**

peut être mutualisé avec celui de votre conjoint, ou partenaire de PACS,

**pendant la phase d'épargne**

le PERP n'entre pas dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune.

connaissez vous  
votre plafond  
de déductibilité  
fiscale ?

Pour connaître le montant de votre plafond de déductibilité, reportez-vous à la rubrique «PLAFOND EPARGNE RETRAITE» de votre avis d'impôt sur les revenus de l'année précédente

(1) Dans la limite des plafonds en vigueur

## Transmettre mon patrimoine

**Vous souhaitez aider vos enfants et/ou vos petits-enfants à préparer leur avenir en finançant leurs études ou l'achat de leur premier logement ? Mais vous tenez à éviter les risques de dilapidation ?  
Le recours à la donation à un enfant et/ou petit-enfant peut être facilité par sa combinaison avec l'assurance vie.**

### Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma  
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation  
de ma retraite

transmettre  
mon patrimoine

### Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens

#### L'offre Swiss Life pour faciliter vos donations

Le pack intergénération SwissLife pour :

- permettre à des grands-parents de gratifier leurs petits-enfants, ou à des parents d'aider leurs enfants, tout en pilotant les capitaux transmis jusqu'à ce que l'enfant ait atteint un âge de maturité jugé satisfaisant,
- optimiser l'opération en matière de fiscalité successorale et d'ISF.

#### Pourquoi choisir le pack intergénération Swiss Life ?

Avec l'aide de votre conseiller vous pourrez souscrire ce contrat et définir les règles de gestion.

#### *Des atouts pour le donateur (celui qui donne) :*

- les avantages fiscaux de la donation et de l'assurance vie,
- la possibilité de maîtriser l'utilisation des fonds donnés,
- une gestion adaptée et personnalisée.

#### *Des atouts pour le donataire (celui qui reçoit) :*

- un allègement des droits de succession (en intégrant le délai de 15 ans),
- le cadre généreux de la donation,
- un capital valorisé au moment opportun de sa vie,
- le dynamisme du contrat multisupports,
- le cadre spécifique de l'assurance vie, avec les avantages liés à l'antériorité fiscale.

## *Mon Patrimoine Professionnel*

Vous souhaitez optimiser la gestion de la trésorerie de votre entreprise, motiver vos salariés, assurer la pérennité de votre structure, céder ou transmettre... ?

Swiss Life dispose d'une gamme complète de produits adaptés, pour répondre à vos préoccupations et garantir le développement de votre activité, tout en assurant sa pérennité.

### Patrimoine Privé

### Patrimoine Professionnel

**Ma famille, mes revenus, mes biens**



## Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

La trésorerie est devenue au fil des années un enjeu fort de la gestion financière de l'entreprise : elle est le reflet de sa santé financière. Il est donc important d'optimiser vos excédents de trésorerie en trouvant le subtil équilibre entre :

### ○ Une offre d'OPCVM

pour les placements de 3 mois à plus de 12 mois

### ○ Une offre de produits structurés

Swiss Life vous propose une gamme complète de solutions d'investissement destinée aux entreprises qui souhaitent optimiser leurs placements court terme ou stable en fonction de leurs attentes et contraintes.

Suivant les horizons de placement et la stabilité des différents compartiments de trésorerie, ces supports présentent des couples "risque/rendement" attractifs.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

# Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

**Protéger mon activité**

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations en matière de protection et de développement de votre activité. Swiss Life vous accompagne pour protéger votre activité à travers des solutions de protection sociale (retraite, prévoyance et complémentaire santé) adaptées à votre situation et à vos enjeux.

Patrimoine Privé

**Patrimoine Professionnel**

**Ma famille, mes revenus, mes biens**

## SwissLife Prévoyance Indépendants

Le plan de prévoyance complet et personnalisable dans le cadre fiscal avantageux de la loi Madelin<sup>(1)</sup> si vous relevez fiscalement du régime des BIC, BNC ou Article 62 du CGI. Face aux aléas de la vie (arrêt de travail, accident ou maladie invalidante, décès), vous aurez peut-être besoin, un jour, de compléments de revenus pour tenir vos engagements et protéger vos proches, vos rentrées d'argent et votre activité.

## SwissLife Multi Pro

Le contrat multirisque professionnel qui protège votre patrimoine professionnel et assure la pérennité de votre activité. Le cas échéant, il inclut également une garantie Responsabilité du dirigeant. En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous devez en toutes circonstances assurer la continuité de votre activité en protégeant les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de votre structure.

## SwissLife Homme Clé

Il permet à votre entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

## SwissLife Garantie Associés

En cas de décès d'un associé, il permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion de tiers.

(1) Dans la limite des plafonds en vigueur

## Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

Au-delà même des obligations légales, la protection sociale des salariés peut constituer un véritable outil de motivation et de fidélisation.

### Patrimoine Privé

### Patrimoine Professionnel

### Ma famille, mes revenus, mes biens

#### SwissLife Prévoyance Salariés

SwissLife Prévoyance Salariés s'adresse aux salariés qui ne bénéficient pas de maintien à 100% de leur revenu en cas d'arrêt de travail pour raisons de santé (accident, maladie). Le contrat permet également de protéger ses proches en cas de décès.

#### SwissLife Prévoyance Entreprises

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).

# Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise



## Patrimoine Privé

## Patrimoine Professionnel

## Ma famille, mes revenus, mes biens

### SwissLife Retraite Article 83

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collègue de personnel objectivement défini (y inclus les mandataires sociaux relevant fiscalement des TS).

- Des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements personnels,
- une épargne acquise définitivement aux adhérents,
- une table de mortalité garantie à l'adhésion<sup>(1)</sup>,
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents,
- une offre financière complète et performante,
- des garanties de prévoyance pour vous et vos proches..

Vous pouvez compléter ces dispositifs par :

### Swiss Retraite Additive (Article 39)

Une retraite supplémentaire définie à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collègue de personnel.

### SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs qui permettent de constituer une épargne à moyen terme (PEE) ou un complément de retraite (PERCO), dans des conditions fiscales et sociales attractives.

(1) Dans la limite des plafonds en vigueur

## Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

**Vous souhaitez un jour transmettre votre entreprise à vos enfants ou la céder à un tiers. Il est essentiel de préparer à l'avance cette transmission ou cette cession afin de limiter les coûts de cession et les droits de succession et de profiter d'une fiscalité avantageuse...**

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

### Dispositif d'accompagnement à la cession

Swiss Life met à votre disposition son expertise pour vous accompagner en amont de votre projet de transmission, vous garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après transmission dans les meilleures conditions.

Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de votre entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

La délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous vous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.



## *Ma famille, mes revenus, mes biens*

Vous souhaitez protéger vos projets et investissements immobiliers, bénéficier de solutions personnalisées pour votre habitation, vos véhicules, mais également votre santé ?  
Swiss Life dispose d'une gamme complète de produits et services adaptés, pour que vous vous sentiez bien protégé dans les bons moments, comme en cas de coup dur.

**Patrimoine Privé**

**Patrimoine  
Professionnel**

**Ma famille, mes  
revenus, mes biens**



## Ma famille, mes revenus, mes biens

Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

**Vous investissez dans l'immobilier, que ce soit au titre de votre résidence principale ou pour de l'investissement locatif ? Vous avez à coeur de sécuriser vos investissements et de protéger vos proches des impayés de loyers d'une part et vos paiements de mensualités en cas de décès ou d'invalidité d'autre part ?**

Swiss Life vous propose des solutions individualisées qui s'adaptent aux profils et aux besoins des particuliers et des entreprises, vous protègent des aléas de la vie (décès, invalidité, perte d'emploi...) et couvrent les besoins de l'investissement locatif en terme de sinistres et de pertes financières.

### SwissLife Bailleur Privé

Une approche globale des besoins de l'investisseur locatif :  
couverture multirisque + garantie pertes financières.

### SwissLife Garantie Emprunteur

L'assurance des prêts immobiliers personnels et professionnels.

Les  
+  
Swiss Life

- sérénité : des garanties complètes et innovantes
- sur-mesure : des options pour renforcer vos garanties là où vous pensez que c'est nécessaire
- tarification : attractive

Patrimoine Privé

Patrimoine  
Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens



# Ma famille, mes revenus, mes biens



Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

**Vous souhaitez préserver votre quotidien en protégeant vos biens et maintenir votre bien-être ? Vous disposez de biens de valeur ou atypiques qui nécessitent une protection particulière ? Vous êtes sensible au niveau de service et à la qualité/rapidité ? Swiss Life étudie avec vous les meilleures stratégies permettant de couvrir vos besoins en habitation et en automobile et met à votre disposition un large choix de solutions personnalisées.**

## Swiss Auto

Une solution d'assurance personnalisée à chaque conducteur en fonction de son véhicule, de son mode de conduite. Un contrat modulable : le choix entre 6 formules.



## SwissLife Habitation

Que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire de votre logement, des garanties haut de gamme pour une couverture optimale des biens de qualité : objets de valeur garantis sans limitation à hauteur de 100 % du capital mobilier, capital prévu en cas de vol de vos bijoux...

Les  
+  
Swiss Life

- une offre à la carte qui s'adapte à votre situation personnelle et à vos besoins
- une large gamme d'options
- des services de qualité pour vous accompagner en cas de sinistre



## Ma famille, mes revenus, mes biens

Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

Être en bonne santé est ce qu'il y a de plus précieux.

Parce qu'il est parfois inévitable d'avoir des dépenses de santé importantes, il est primordial de bien se protéger ainsi que sa famille.

Spécialistes, lunettes, maternité, hospitalisation...

Nous n'avons pas tous les mêmes besoins.

C'est pourquoi Swiss Life a conçu "Ma formule", une offre de complémentaire santé que vous composez en fonction de vos besoins. Vous choisissez vos niveaux de remboursement pour chacune des garanties. Elle répond alors parfaitement à vos attentes en termes de cotisations et de remboursements.

### Swiss Santé, Ma Formule

La complémentaire santé 100% personnalisable

- pas d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé grâce au réseau de soins Carte Blanche Partenaires
- des garanties d'assistance pour vous faciliter le quotidien
- un contrat de santé responsable et solidaire, éligible à la fiscalité Madelin

Patrimoine Privé

Patrimoine  
Professionnel

Ma famille, mes  
revenus, mes biens